

dans le foie des *negres*, mais encore dans des vaisseaux presque imperceptibles de l'épiderme, où dégagée des parties rouges du sang, elle doit reprendre sans doute sa première forme, & se montrer par conséquent dans sa noirceur naturelle; 3°. que les parties grossières de cette bile, par leur séjour dans le tissu de l'épiderme, doivent leur donner une couleur noire; tandis que les parties les plus tenues, pour une décharge particulière du sang, s'exhalent en dehors par les pores de la peau comme une espèce de vapeur nullement noire, & sans presque pas d'amertume, s'amassent insensiblement sur l'épiderme, s'y épaississent, & y répandent une odeur désagréable. Il arrive quelque chose tout-à-fait semblable, lorsqu'après avoir fait un peu chauffer la bile d'un *negre*, dans un petit vaisseau couvert de parchemin percé de plusieurs petits trous, remarque les parois du vaisseau teintes en noir, dans le tems que l'on voit sortir à-travers les petits trous du couvercle, une espèce de fumée qui se condense en des gouttes sensibles (lorsqu'on adapte un couvercle au gobelet en manière de cône, qui n'ont aucunement ni la couleur ni le goût de la bile.

Telles sont les principales preuves sur lesquelles M. Barrere se fonde pour placer dans la bile le principe de la couleur des *negres*. On sera peut-être bien aisé de trouver ici les difficultés auxquelles ce sentiment est exposé. Elles sont prises des observations suivantes; 1°. Les corps des *negres* qui ont péri dans l'eau prennent, dit-on, une couleur blanche; on ne peut les distinguer des blancs que par les cheveux, 2°. La petite vérole est blanche dans les *negres*, & cette blancheur a souvent trompé les Médecins. 3°. Les *negres* vomissent de la bile qui est jaune, c'est un fait constant. 4°. Les *negres* sont sujets à l'ictère, & la conjonctive devient jaune de même que les parties internes. 5°. La bile noirâtre qu'on trouve dans la vésicule des hommes blancs, paroît presque toujours jaune dès qu'elle est étendue. 6°. Quand on distille la bile des hommes blancs, elle passe par diverses couleurs, & enfin elle laisse un fond noir qui donne aux vaisseaux qui le contiennent une couleur noirâtre. La bile des *negres* peut donc paroître noirâtre, quand elle est amassée, & elle peut être jaune quand elle est étendue; ou bien la noirceur de cette bile, dans les cadavres des *negres*, peut avoir pris cette couleur dans les maladies & par divers accidens. 7°. Les entrailles des *negres* & leur peau ont la même couleur que dans les hommes qui sont blancs. 8°. Enfin, il y a des maladies qui noircissent la bile, sans qu'il en paroisse aucune trace sur le corps. Dans les hommes qui sont morts de la rage, on trouve la bile entièrement noire, tandis que la surface de la peau est parfaitement blanche. De tous ces faits on conclut que la couleur des *negres* ne sauroit être attribuée à la bile. Cette liqueur est jaune dans les *negres*; elle ne donne aucune teinture aux parties externes dans l'état naturel; elle jaunit les yeux dès qu'elle se répand par le corps; elle teindroit en noire les parties internes si elle étoit véritablement noire, & si elle étoit portée dans ces parties. Ajoutez que les urines prendroient la même teinture dont les vaisseaux du corps muqueux sont remplis.

Les vaisseaux du corps muqueux, suivant les observations de Malpighy, la peau & la cuticule des *negres* sont blancs, la noirceur ne vient que du corps muqueux ou du corps réticulaire qui est entre l'épiderme & la peau. Les injections de Ruisch, ont confirmé en partie cette découverte, & l'ont mise dans un plus grand jour. La surpeau n'est pas blanche dans les *negres*, selon cet anatomiste, elle n'a que la blancheur de la corne, qui a toujours un mélange noir. Ruisch envoya à Heister une portion de la peau d'un *negre*. Elle étoit parfaitement blanche; mais la surface externe de l'épiderme étoit noirâtre, & la face interne étoit couverte d'une teinture noire & foncée. Sanctörini, dans ses *Remarques anatomiques*, nous a donné des observations qui établissent la cause de la couleur des *negres* dans le corps muqueux. Ces recherches prouvent que, lorsqu'on enlève l'épiderme, il reste une portion du corps muqueux sur la peau ou le tissu vasculaire, d'une couleur extrêmement noire; qu'il communique sa teinture aux doigts auxquels il s'attache souvent lorsqu'on enlève l'épiderme; que par conséquent il y a un réservoir particulier de cette teinture entre l'épiderme & la peau. Le corps muqueux, tissu presque inconnu, paroît fort inégal en diverses parties du corps. Il est étroitement attaché à l'épiderme; on ne sauroit l'en séparer entièrement; c'est pour cela que la couleur noirâtre ne peut s'effacer dans la surpeau, & qu'elle est plus foncée dans la surface interne de ce tégument. Les vaisseaux du corps réticulaire sont pleins d'une liqueur noirâtre. On demande où elle se forme. Sanctörini n'a pas cru qu'on pût décider sur la source

de cette matière qui teint le corps réticulaire des *negres*; mais il a soupçonné que le foie pouvoit fournir la teinture de la peau dans cette espèce d'hommes. La couleur rouge du foie d'un poisson, diverses sortes d'ictères auxquels les hommes sont sujets, & la noirceur qu'on trouve quelquefois dans la bile de la vésicule du fiel, l'avoient conduit à cette conjecture. D'ailleurs on trouve des sources d'une liqueur noire dans quelques parties du corps. Entre les bronches il y a des glandes qui versent une liqueur noire dans le fœtus; sur les yeux des animaux l'on a remarqué des glandes noires d'où découle sans doute le suc qui noircit la corioïde. Il peut donc se filtrer des sucs noirs dans diverses parties du corps; il y a même des fluides qui, en perdant leur couleur naturelle, passent par diverses gradations. La bile devient noirâtre dans la vésicule du fiel; l'urine elle-même prend cette couleur dans diverses maladies. Il me paroît résulter des deux opinions que j'ai exposées dans cette note & dans la précédente, que le problème physique est encore fort indécis.

Pourquoi les *negres* ont les cheveux crépus? Écoutons encore M. Barrere sur ces questions. Il est déjà avoué dans le monde savant, & c'est l'opinion généralement reçue, que dans le germe du corps des animaux se trouvent comme concentrées toutes les parties qui les composent avec leur couleur & leur figure déterminée; que ces parties se développent, s'étendent & s'épanouissent dès qu'elles sont mises en jeu & pénétrées par un fluide très-fin & spiritueux, c'est-à-dire par la semence du mâle; que cette liqueur séminale imprime son caractère à ce point de matière qui concentre toutes ces parties dans leur germe. Suivant ces principes, qui paroissent très-véritables, l'on conçoit; 1°. que, puisque le germe des corps des animaux dans la formation tient du mâle & de la femelle, il faut qu'il reçoive des traits de l'un & de l'autre; 2°. qu'il y a beaucoup d'apparence que le germe renfermé dans le sein de la femelle contient naturellement tous les traits de ressemblance, & qu'il ne reçoit la ressemblance du mâle que par l'intrusion de la liqueur séminale qui détermine les parties du germe à recevoir un mouvement; 3°. que le mouvement qui arrive aux parties du germe dans les animaux de la même espèce, doit être presque toujours uniforme, & comme au même degré; cependant moins grand, en comparaison de celui qui survient dans l'accouplement des animaux de diverses espèces; il faut même que dans ces derniers le mouvement soit violent & comme forcé, en sorte que les fluides doivent sortir de la ligne de leur direction naturelle, & se fourvoyer, pour ainsi parler; on le juge ainsi par le dérangement considérable qui arrive dans les parties originaires du germe; 4°. que la production des monstres est une preuve des plus convaincantes de ce dérangement si surprenant. 5°. Il suit aussi, qu'une *negresse* qui aura commercé, par exemple, avec un blanc ou européen, doit faire un mulâtre, qui par la nouvelle modification que cet enfant aura reçue dans le sein de sa mère dans la couleur originare de sa peau & de ses cheveux, doit paroître différent d'un *negre*; 6°. que cette nouvelle modification dans le mulâtre suppose nécessairement l'humour qui se filtre à-travers l'épiderme moins noire, une dilatation dans les vaisseaux insensibles des cheveux moins tortueux; aussi voit-on tous les jours en Amérique non-seulement dans les mulâtres, mais encore dans les différents mélanges du sang la couleur de la peau devenir plus ou moins foncée, & les cheveux plus droits & plus longs selon la gradation ou le différent éloignement du teint naturel des *negres*; 7°. qu'enfin l'on doit conclure que la cause de la dégénération de la couleur des *negres* & de la qualité de leurs cheveux doit être vraisemblablement rapportée à l'action & au plus ou moins de disconvenance du fluide séminal avec le germe qui pénètre dans les premiers momens de l'évolution des parties. Article de M. FORMEY.

NEGRES BLANCS. (*Hist. nat.*) Les Voyageurs qui ont été en Afrique, parlent d'une espèce de *negres*, qui, quoique nés de parens noirs, ne laissent pas d'être blancs comme les Européens, & de conserver cette couleur toute leur vie. Il est vrai que tous les *negres* sont blancs en venant au monde, mais peu de jours après leur naissance ils deviennent noirs, au lieu que ceux dont nous parlons conservent toujours leur blancheur. On dit que ces *negres blancs* sont d'un blanc livide comme les corps morts; leurs yeux sont gris, très-peu vifs, & paroissent immobiles; ils ne voient, dit-on, qu'au clair de la lune, comme les hiboux; leurs cheveux sont ou blancs, ou roux, ou blancs & crépus. On trouve un assez grand nombre de ces *negres blancs* dans le royaume de Loango; les habitans du pays les nomment *dondos*, & les Por-